

## Comment fonctionnent nos jardins partagés ?

### Les terrains

D'abord Racines Carrées trouve des terrains de 200m<sup>2</sup> à 300m<sup>2</sup> chez des particuliers et signe une convention avec les propriétaires. Nous vérifions l'accès, la qualité du sol, la présence d'un point d'eau, d'un composteur, d'un récupérateur d'eau et du lieu de stockage des outils. Si ces éléments sont absents, nous les installons. La mise à disposition du terrain est gratuite, mais une contrepartie peut être offerte par les jardiniers, soit en légumes, soit en menus travaux d'entretien. Dans les deux cas nous rappelons bien que les jardiniers ne sont ni maraichers, ni paysagistes !

### Les jardiniers

Lorsque nous avons trouvé un terrain nous communiquons pour rechercher des jardiniers. Les jardins sont dimensionnés pour environ 5-6 jardiniers. Tout est partagé : les choix, les parcelles, les récoltes, mais surtout le travail ! Avant de nous rejoindre, les jardiniers sont donc invités à vérifier leurs disponibilités et leur envie d'apprendre à jardiner. En effet, si absolument aucune expérience ou connaissance en jardinage n'est requise pour nous rejoindre, le jardinage partagé nécessite un engagement, dans une dynamique de travail libre.

Côté finances, deux choix sont proposés : soit 5€ d'adhésion par an par personne mais les jardiniers prennent tous les frais en charge ; soit 105€ par an par personne et Racines Carrées prend tous les frais en charge, sauf l'eau du réseau payée à prix coutant directement par les jardiniers au propriétaire.

### L'accompagnement

L'accompagnement à lieu à plusieurs échelles. D'abord sous forme présentielle, un accompagnateur se déplace dans les jardins à la demande des jardiniers. Ensuite sous forme numérique, nous répondons aux questions des jardiniers via un service de messagerie instantanée, une sorte de hotline ! Enfin et surtout sous forme de documents techniques fournis à chaque jardin sur lesquels toutes les consignes sont disponibles, le plan de culture et le calendrier de culture notamment. Nous profitons de l'hiver pour faire plusieurs réunions de préparation de la saison à venir : choix des variétés, rédaction et explication des documents d'accompagnement technique. L'idée de fonctionnement générale est bien : Racines Carrées accompagne les jardiniers, mais ce sont elles et eux qui jardinent ensemble !

### La technique

La surface cultivée de nos jardins est de 50 à 80m<sup>2</sup>, ce qui représente environ 10m<sup>2</sup> cultivé par jardinier. 7 zones de 7m<sup>2</sup> chacune sont destinées aux cultures principales en rotation, sur 7 ans donc. Dans chaque rotation 3 ou 4 légumes et une aromatique annuelles sont associés. Les cultures sont scrupuleusement identifiées, l'étiquetage est en effet essentiel dans un jardin partagé, davantage encore par des novices.

Ce texte est sous licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.